



RESUP

Réseau d'Étude sur l'Enseignement Supérieur

LAPSAC

JOURNÉES D'ÉTUDE DU RESUP

« LES FIGURES TERRITORIALES DE L'UNIVERSITÉ »

APPEL à COMMUNICATIONS

Université de Toulouse Le Mirail - Jeudi 3 et vendredi 4 Juin 2004
CERTOP – CIRUS/CERS

THÉMATIQUE DES TROISIÈMES JOURNÉES DU RESUP

Le RESUP est un réseau de laboratoires de recherche créé en octobre 2001 avec le soutien du Ministère de la recherche. Il a pour but de fédérer et de susciter la recherche en sociologie, sciences politiques, sciences de l'éducation et économie dans le domaine de l'enseignement supérieur. La direction du réseau est assurée par Georges Felouzis (professeur à l'université de Bordeaux 2, LAPSAC) avec un conseil scientifique composé de Thierry Chevaillier (maître de conférences, IREDU-CNRS), Marie-Françoise Fave-Bonnet (professeure à l'université de Paris X - Nanterre), Daniel Filâtre (professeur à l'université de Toulouse-le-Mirail, CERTOP-CNRS) et Christine Musselin (directrice de recherche CSO-CNRS).

Depuis l'organisation du colloque de Bordeaux, du 16 au 17 mai 2002 (Université de Bordeaux II), le RESUP est à l'initiative des journées d'études du 7 mars 2002 à Nanterre (Université de Paris X) et du 19 septembre à Dijon (Université de Bourgogne – IREDU), la tenue des journées d'études de Toulouse est la poursuite de cette dynamique scientifique. Ces deux journées centreront leurs réflexions sur l'un des aspects essentiels de l'évolution de l'enseignement supérieur, sa territorialisation.

La territorialisation de l'enseignement supérieur peut être considérée comme l'un des changements majeurs qui atteignent l'université française mais aussi européenne à la fin des années quatre vingt. Sous le triple effet démographique, économique et politique, on assiste au développement de nouvelles relations entre le territoire et les établissements d'enseignement supérieur au premier rang desquels l'université. Ce nouveau contexte transforme bien évidemment les problématiques classiques sur l'université. Pour ces journées d'étude, les chercheurs du RESUP et d'autres organismes de recherche sont conviés à un renouvellement et à un approfondissement de ces questions autour de trois thématiques distinctes :

RESUP : Réseau d'Étude sur l'Enseignement Supérieur

LAPSAC Université Victor Segalen Bordeaux 2, 3 ter, place de la Victoire 33076 Bordeaux Cedex
resup@lapsac.u-bordeaux2.fr | <http://www.u-bordeaux2.fr/resup>

1 La construction politique de l'université

Depuis le milieu des années quatre vingt, l'enseignement supérieur intéresse un nombre croissant d'acteurs. Ainsi en France, aux côtés d'un Etat qui a conservé le monopole de l'intervention publique universitaire, de nouveaux acteurs locaux et régionaux se sont engagés dans des financements en faveur du développement de l'enseignement supérieur. De nombreux programmes de développement ont été mis en œuvre depuis le lancement du Plan université 2000 en 1990 : schémas académiques et régionaux, Contrats de Plan Etat-Région, Schémas de services collectifs « Enseignement supérieur-recherche », U3M... S'ils ont essentiellement concernés des investissements immobiliers et d'équipements, ils ont aussi amené l'émergence de politiques régionales et locales d'enseignement supérieur.

Dans le même temps, les universités ont été conduites à mettre en œuvre les contrats quadriennaux avec l'Etat qui incluaient la définition de leur projet de développement et notamment leurs diverses relations avec leur environnement territorial.

De ce mouvement, il ressort des stratégies différenciées selon les territoires, un enchevêtrement des niveaux de décision et d'intervention et *in fine*, l'émergence d'un nouveau modèle de développement universitaire basé sur le modèle de la gestion publique territoriale où les politiques publiques d'enseignement supérieur ne relèvent plus de la seule intervention étatique mais deviennent le résultat d'un processus constitutif et politique territorialisé. Dans le même temps, on observe l'émergence d'une politique universitaire européenne (processus de Bologne, harmonisation européenne, réforme LMD...) qui remet en question un modèle public national et unique de développement de l'enseignement supérieur.

Ces évolutions appellent trois séries de questions :

1/ Quelles conséquences ont ces évolutions sur les universités ? Comment influent-elles les politiques d'établissement d'enseignement supérieur ? Quel nouveau modèle de gouvernement se met en place dans les établissements, aussi bien au niveau interne qu'externe ? Quelles relations avec le territoire et de manière plus générale avec l'environnement ?

2- Comment les établissements d'enseignement supérieur gèrent-ils (ou non) le passage d'une relation quasi-monopolistique avec l'Etat à un système de négociations entre différents partenaires ? En quoi cela affecte-t-il la construction et la conduite des politiques étatiques ? Assiste-t-on à des politiques régionales ou urbaines spécifiques ?

3/ Comment s'articulent les différents niveaux d'intervention ? Quels équilibres et interdépendances se développent entre politiques européennes, politiques nationales, politiques locales et politiques d'établissement ?

2 Les pratiques étudiantes et les mobilités

On a coutume de considérer que la seconde vague de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur qui s'est opérée en France de 1987 à 1995 a modifié les modes de recrutement géographique des étudiants. De manière plus générale, et ceci doit intégrer les évolutions dans d'autres pays, on peut penser que l'accès d'un plus grand nombre de jeunes à l'université ne saurait être sans effets sur les mobilités étudiantes. Or, les recherches menées depuis plusieurs années mettent en évidence de fortes disparités géographiques dans les formes d'accès à l'enseignement supérieur : certaines régions connaissent un fort taux de

poursuite d'études après le baccalauréat ; d'autres au contraire présentent un retard difficilement explicable... D'une autre manière, l'analyse des bassins de recrutement des étudiants révèle toute une géographie de la fréquentation étudiante qui interroge sur leurs pratiques mais aussi sur la hiérarchisation qui s'opère entre les établissements et les territoires. Enfin, dans la poursuite des travaux issus du programme de recherche « Villes et université », on constate de fortes évolutions dans la relation qu'établit l'étudiant avec son environnement territorial. L'éclatement du système d'enseignement supérieur entre filières et entre territoires concurrentiels pose bien évidemment la double question de la différenciation et de l'appropriation étudiante.

De ces quelques remarques, on peut dégager trois séries de questions :

1/ Quels rôles peuvent jouer les effets de contexte et de territoire dans les pratiques et les mobilités étudiantes? La prise en compte de la variable « territoire » permet-elle d'expliquer les disparités auxquelles on assiste ? Par exemple, comment expliquer les différences territoriales que l'on constate quant à la poursuite d'étude entre filières ou entre cycles ou bien quant aux taux d'échec ou de réussite à l'université? Les disparités territoriales rejoignent-elles les disparités sociales ?

2/ Assiste-t-on à une hiérarchisation nationale, régionale et locale des lieux de formation supérieure que donneraient à lire les mobilités étudiantes ? Peut-on considérer que la différenciation progressive de l'offre de formation selon les niveaux de territoire renforce la fragmentation du système ou plutôt sa « multiversité » ?

3/ Enfin, si l'Université française en s'implantant sur tout le territoire et en accueillant un nombre de plus en plus élevé d'étudiants a changé de nature, les pratiques étudiantes ont-elles aussi été bouleversées ? Quelle est la nature de ces changements si l'on s'intéresse aux relations qu'ils entretiennent avec la ville et avec l'environnement ? Voit-on se confirmer là encore une profonde diversité des pratiques urbaines et des formes d'appropriation territoriale?

3 L'insertion territoriale des activités scientifiques

Les mutations récentes auxquelles ont été confrontés les systèmes d'enseignement supérieur concernent également les activités scientifiques qu'il s'agisse de la production scientifique, des transferts de technologie ou de l'activité d'enseignement. Or, si cette production que l'on peut considérer d'un point de vue professionnel ou/et de processus est d'abord un enjeu essentiel pour les universitaires et les chercheurs, elle concerne également les établissements et l'environnement territorial socio-économique. L'on peut ainsi s'interroger sur l'effet de la concentration géographique des équipements scientifiques sur le développement d'un territoire. On peut également s'inquiéter des nouvelles formes de hiérarchisation de la production scientifique entre territoires, de leur desserrement ou de leur maintien. On peut également de la même manière que ci-dessus, s'interroger sur les effets de contexte dans la production d'une offre de formation ou dans les formes de travail d'enseignement et de recherche.

Dans cette perspective transversale, deux séries de questions peuvent être posées :

1/ Quelles sont les relations entre système de formation supérieure, activités de recherche et établissements industriels ou de production économique ? En quoi ces échanges se spécifient-ils selon les territoires nationaux, régionaux ou locaux ? Quelle est la nature de ces collaborations et quelles sont les imbrications qui les nourrissent sur un même territoire?

2/ Comment le modèle contradictoire qui caractérise l'université de masse (considérée au sens le plus large) et le cadre concurrentiel de la recherche et des formations professionnalisantes se spécifie sur chaque territoire ? En quoi chaque territoire construit en quelque sorte des formes particulières de production scientifique, d'offre de formation supérieure, de transfert de savoir fondamental et appliqué ? Quels rôles peuvent jouer les acteurs publics territoriaux, les établissements, les dispositifs d'incitation ? On pourra notamment s'interroger sur les effets de la dispersion territoriale des formations supérieures sur l'activité productive des enseignants-chercheurs. Enfin, y a-t-il une spécificité de la production scientifique dans les « sites universitaires émergents » ?

À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE LE MIRAIL

Dans ce domaine scientifique, deux équipes de recherche de l'université de Toulouse-le-Mirail (CERTOP et CIRUS- CERS) se sont particulièrement investies dans les divers programmes de recherche lancés depuis le début de la décennie 90 sur cette thématique : programme « l'université et la ville » du Plan Urbain (1992-1994), programme d'évaluation d'Université 2000 de la DATAR (1995-1998), programme INTERERG « Sites universitaires émergents du Sud Ouest européen (2000-2002). Récemment, ces deux équipes associées à un autre laboratoire de l'université de Bordeaux II (LAPSAC) se sont intégrées au sein du programme de recherche en cours « Education et Formation : disparités territoriales et régionales » initié par le Ministère de l'Education Nationale, la direction de la recherche et la DATAR et qui mobilise par ailleurs de nombreuses autres équipes de recherche.

C'est donc avec un grand plaisir et un vif intérêt que les responsables et les chercheurs de ces équipes organisent ces 3ème journées d'étude du RESUP à l'université de Toulouse-le-Mirail.

L'ORGANISATION DE CES JOURNÉES

Les deux journées du RESUP organisées par l'université de Toulouse-le-Mirail ont pour objet principal de présenter, sur les thèmes précités, des résultats de recherche et de les mettre en débat. Pour ce faire, un appel à communication est lancé. Il concerne tout chercheur, enseignant-chercheur, doctorant ou post-doctorant, intéressé par les recherches en sciences sociales sur l'enseignement supérieur au sein des réseaux universitaires français et internationaux. La sélection des projets de communication sera opérée en mars 2004 et le programme précis sera fixé définitivement au tout début du mois d'avril.

D'ores et déjà, la structure de ces journées est arrêtée comme suit :

- Une séance plénière d'ouverture sur la territorialisation de l'université - processus et effets le matin du jeudi 3 juin . Il s'agira d'introduire la problématique du colloque au travers trois points essentiels : la territorialisation de l'enseignement supérieur en France et à l'étranger, les effets induits et les problématiques sous-jacentes, les débats épistémologiques sur les effets de contexte et de système.
- Trois ateliers qui se dérouleront du jeudi 3 juin après midi au vendredi 4 juin toute la journée sur chacun des trois thèmes suivants : Développement universitaire, politiques publiques et territoire - Territoires universitaires, pratiques étudiantes et mobilités - Activités scientifiques et insertion territoriale.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Il est composé des membres du Conseil scientifique du RESUP et des chercheurs de l'université de Toulouse-le-Mirail ou impliqués dans l'organisation de ces journées :

- Thierry CHEVAILLIER (IREDU, Université de Dijon,)
- Marie-Françoise FAVE-BONNET (Université de Paris X)
- Georges FELOUZIS (LAPSAC, Université Victor Segalen Bordeaux 2,)
- Daniel FILATRE (CERTOP, Université de Toulouse-le-Mirail)
- Michel GROSSETTI (CIRUS/CERS, Université de Toulouse-le-Mirail)
- Philippe LOSEGO (LAPSAC, Université Victor Segalen Bordeaux 2)
- Béatrice MILARD (CIRUS/CERS, Université de Toulouse-le-Mirail)
- Christine MUSSELIN (CSO - CNRS)
- Catherine SOLDANO (CERTOP, Université de Toulouse-le-Mirail)

LES MODALITÉS DE PROPOSITION DE COMMUNICATION

Les propositions de communication **n'excéderont pas deux pages** et devront comporter les informations suivantes :

Nom, Prénom

Institution de rattachement

Statut

Adresse électronique

Adresse à laquelle faire parvenir les correspondances

Titre de la communication

Développement qui devra renseigner les rubriques suivantes : formulation du problème, approche/méthodologie, résultats et conclusion, littérature mobilisée.

Adresser cette proposition de communication **avant le 30 mars 2004** par courrier électronique (en format word ou rtf – Times New Roman 12 pt) à l'adresse suivante :

certop@univ-tlse2.fr en précisant « Journées du RESUP ».

ou à défaut par courrier postal à l'adresse suivante :

Université de Toulouse-le-Mirail
CERTOP – UMR CNRS 5044 - « Journées du RESUP - Daniel Filâtre »
5 allées Antonio Machado
31058 – Toulouse Cedex 09

Les propositions seront examinées par le conseil scientifique de ces 3^o journées du RESUP. La décision du conseil sera communiquée au plus tard la fin du mois d'Avril **2004**. Le conseil privilégiera les communications :

- s'appuyant sur un travail empirique étendu,
- privilégiant une approche comparative (entre plusieurs filières ou établissements, plusieurs régions voire plusieurs pays)
- relevant de questionnements en relation étroite avec les préoccupations développées dans la thématique annoncée
- reliant les résultats exposés à une littérature pertinente.

Pour les propositions qui auront été acceptées, le texte définitif devra être envoyé par courriel à l'adresse du CERTOP pour le **24 mai 2004**.

Remarque : les financements dont nous disposons actuellement ne permettent pas de prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement. Par contre, la participation aux journées est gratuite pour tout (e) communicant (e).